

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier **P0071**

Information sur le contact principal

Établissement Université du Québec à Rimouski			
Nom de famille du contact Deschênes		Prénom du contact François	
Poste du contact Vice-recteur à la formation et à la recherche		Département du contact Vice-rectorat à la formation et à la recherche	
Numéro de téléphone du contact principal Indicatif régional		Numéro	Poste
418		723-1986	1412
Courriel du contact (dans l'établissement) vrfr@uqar.ca			

Information sur le contact financier

Nom de famille du contact financier Lévesque		Prénom du contact financier Madone	
Poste du contact financier Directrice du Service des finances et des approvisionnements		Département du contact financier Service des finances et des approvisionnements	
Numéro de téléphone du contact financier Indicatif régional		Numéro	Poste
418		723-1986	1211
Courriel du contact financier (dans l'établissement) madone_levesque@uqar.ca			

État des dépenses

Fonds disponibles pour l'année 2013-2014	A	1 618 538 \$
Dépenses effectuées en 2013-2014		
Installations		680 000 \$
Ressources		291 000 \$
Gestion et administration		518 000 \$
Exigences réglementaires et normes d'agrément		45 000 \$
Propriété intellectuelle		84 538 \$
Total des dépenses des coûts indirects pour l'année 2013-2014	B	1 618 538 \$
Engagements impayés	<small>(dépenses engagées mais dont les factures n'ont pas été payées pendant la période se terminant le 31 mars mais qui ont été payés avant le 30 juin. Assurez-vous d'inclure les dépenses dans chaque domaine de priorité touché.)</small>	
		0 \$

Établissements de recherche en santé affiliés

Pour les établissements comportant d'autres établissements affiliés: Pour chaque domaine prioritaire, indiquez le montant de votre subvention 2013-2014 utilisé par vos établissements affiliés de recherche en santé.

Installations	0 \$
Ressources	0 \$
Gestion et administration	0 \$
Exigences réglementaires et normes d'agrément	0 \$
Propriété intellectuelle	0 \$

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier **P0071**

Section I - Installations

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A ou B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2013-2014 a été investie majoritairement?
1. Rénovation et entretien des locaux de recherche (à l'exception des dépenses encourues afin de répondre aux exigences réglementaires - voir section IV)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Modernisation et entretien de l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Coûts de fonctionnement3. Coûts de fonctionnement (frais de surveillance, de sécurité et de maintien, services publics, location, planification des immobilisations liée aux locaux et à l'équipement de recherche, assurance des locaux de recherche)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Soutien technique pour les laboratoires, les bureaux et les autres installations (à l'exception du soutien technique pour les soins animaliers - voir section IV)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section I - Installations (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- quel pourcentage de vos dépenses de fonctionnement et d'entretien est lié à de l'équipement financé par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)?

La subvention nous permet de maintenir et même d'accroître l'assistance technique dans le secteur des sciences de la mer, du génie, de la géographie et de la biologie, en plus de maintenir une ressource pour superviser le laboratoire de la station aquicole. Elle nous permet également de supporter les coûts d'assurances pour nos locaux de recherche, de même que pour nos navires de recherche.

Grâce à la subvention, nous avons la possibilité de maintenir deux ressources à temps plein pour assurer le bon fonctionnement des équipements de recherche à la fine pointe de la technologie dans le secteur des sciences de la mer. La subvention permet également de financer une ressource pour l'exploitation d'équipements informatiques de pointe et d'assurer aussi aux professeurs le stockage et l'accès nécessaire à la conservation et la gestion de leurs données scientifiques.

En ce sens, la subvention nous a permis d'entretenir et de soutenir la modernisation de nos équipements de recherche. De nombreux projets d'acquisition d'équipements de recherche ont nécessité la participation de divers intervenants, que ce soit au stade de leur planification ou de leur mise en oeuvre et ce, aussi bien au niveau du Service des terrains et bâtiments, du Bureau de la recherche et du Service des finances et des approvisionnements.

De façon particulière en 2013-2014, une subvention de près de 830 000 \$ de l'Agence de développement économique du Canada a permis l'acquisition d'équipements de recherche à la fine pointe technologique. De telles acquisitions majeures requièrent des interventions du Bureau de la recherche pour l'identification et la priorisation des projets, et des services administratifs pour les appels d'offres, la préparation des commandes, le paiement des fournisseurs, la réception des marchandises, etc. Tous ces éléments ont généré des coûts imputables au fonds de fonctionnement de l'UQAR, couverts en partie par la subvention pour coûts indirects.

Cette subvention nous permet donc de poursuivre nos efforts afin de doter nos professeurs d'installations et d'équipements à la fine pointe, accroissant leur capacité et leur qualité de recherche et ce, sans compromettre nos activités d'enseignement et les services à la collectivité.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier **P0071**

Section II - Ressources de recherches

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veuillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A ou B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2013-2014 a été investie majoritairement?
1. Frais d'acquisition de ressources de bibliothèques (revues, livres, collections, périodiques, licences de site)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Ressources d'information améliorées (bases de données, télécommunications, technologies de l'information et outils de recherche) (à l'exception des ressources technologiques assurant le suivi des demandes de subventions - voir section III)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Coûts de fonctionnement et d'administration des bibliothèques (frais de surveillance, de sécurité et de maintien, services publics, location, planification des immobilisations et salaires du personnel de bibliothèque)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Assurance de l'équipement de recherche et des véhicules	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section II - Ressources de recherche (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- quelle proportion des achats et du budget de fonctionnement de la bibliothèque est couverte par le Programme des coûts indirects?
- faites-vous partie d'un partenariat ou d'un consortium d'établissements visant à contribuer à réduire les coûts de cette catégorie de dépenses?

La subvention nous permet de donner accès à nos professeurs à des banques de données mises à jour régulièrement ainsi qu'à des périodiques sous format électronique qui s'avèrent indispensables à leurs travaux et dont le nombre va en s'accroissant d'année en année. Des outils de recherche à la fine pointe leur sont rendus disponibles grâce à la subvention, qui couvre également une partie des coûts de fonctionnement de notre bibliothèque. Ces coûts augmentant cependant plus rapidement que la subvention, cette dernière ne couvre environ que 10 % des coûts d'opération de notre bibliothèque ainsi que des acquisitions de documents en lien avec la recherche.

Pour rendre disponibles de telles ressources à ses professeurs, l'UQAR fait partie de plusieurs regroupements d'établissements visant le partage des coûts. Un de ces principaux regroupements est le "Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR)". Ce partenariat d'universités canadiennes (75 universités en sont membres) se consacre à l'enrichissement du contenu numérique pour la recherche universitaire au Canada. Grâce à l'action concertée des bibliothécaires de ce réseau, le RCDR mène des initiatives d'acquisition de contenu (bases de données, périodiques numériques, etc) et de licences sur une vaste échelle en vue de bâtir l'infrastructure du savoir et de renforcer la capacité de recherche des universités canadiennes.

L'UQAR partage également les coûts avec huit constituantes du réseau de l'Université du Québec, de la gestion d'un système intégré de bibliothèques (SB8). Le principal rôle de ce regroupement est d'assurer la gestion du système de gestion commun, d'en opérer la maintenance et de gérer les infrastructures réseaux nécessaires pour le partage commun des données.

À la suite de l'acquisition ces dernières années de serveurs informatiques de pointe permettant des travaux de recherche nécessitant une grande capacité de traitement, nous utilisons une partie de la subvention pour financer les contrats de licence, mise à jour et entretien de ces équipements.

Le coût des assurances des équipements mobiles de recherche (camions, VTT, motoneiges, antennes satellites, etc.) est également financé en partie par cette subvention. Cela est d'autant plus essentiel pour l'UQAR puisque la plupart des organismes subventionnaires ne considèrent pas cette dépense comme admissible dans le financement des projets de recherche.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier **P0071**

Section III - Gestion et administration

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A et B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2013-2014 a été investie majoritairement?
1. Soutien administratif fourni par l'établissement pour la préparation des demandes de subvention et des propositions de recherche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Frais d'achat, d'entretien et de modernisation des systèmes informatiques utilisés pour assurer le suivi des demandes de subvention, des certificats et des prix	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Formation du corps professoral et du personnel de recherche (à l'exception de la formation offerte pour répondre aux exigences réglementaires - voir section IV).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Ressources humaines et salaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. Frais liés aux finances et à la vérification	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Planification et promotion de la recherche, relations publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section III - Gestion et administration (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- faites-vous partie d'un partenariat ou d'un consortium d'établissements visant à contribuer à réduire les coûts de cette catégorie de dépenses?

La subvention nous permet de maintenir le support administratif requis dans la gestion des demandes de subventions (plus de soixante-quinze demandes de subventions soumises par nos professeurs à titre de candidat principal au cours de l'année) et de financer une ressource au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche assurant un meilleur support aux professeurs dans la préparation de leurs demandes d'aide financière.

La subvention nous permet de maintenir le support administratif requis aux professeurs tout au long de leurs projets de recherche et particulièrement à l'Institut des sciences de la mer où certaines fonctions administratives sont décentralisées. Elle a permis le maintien de deux ressources supplémentaires en support administratif à la gestion de la recherche, dont une au Service des finances et des approvisionnements et une autre au Service des ressources humaines. Nous désirons souligner que ce support est crucial en ce sens qu'il est spécifiquement dédié à la recherche et qu'étant donné la taille restreinte de nos équipes et les restrictions budgétaires auxquelles l'UQAR est confrontée, il nous serait impossible sans cette subvention d'offrir ce support de base aux chercheurs.

La subvention permet aussi d'assurer un suivi budgétaire en matière de maintien et d'acquisition du parc informatique (ressource affectée aux contrôles d'acquisitions et à l'inventaire).

Encore une fois cette année, des sommes particulières ont été investies au niveau de la promotion des travaux de recherche de nos professeurs et de leur expertise et ce, dans le but d'accroître leur visibilité et leur notoriété. Différentes activités de diffusion de la recherche effectuée à l'UQAR ont été réalisées, que ce soit l'organisation de colloques, la transmission de communiqués de presse, la parution du magazine "L'Universitaire" où la recherche est à l'honneur, la création et le soutien de groupes de recherche, etc. Toutes ces activités ont été rendues possibles grâce à la subvention reçue.



Rapport sur les résultats

Numéro de dossier

P0071

Section IV - Exigences réglementaires et normes d'agrément

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A et B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2013-2014 a été investie majoritairement?
1. Création et soutien d'organismes de réglementation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Formation du corps professoral et du personnel de recherche en matière de santé et sécurité, de soins animaliers, de déontologie, de gestion des risques associés aux radiations et aux biorisques et en évaluation des impacts environnementaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Frais d'agrément international liés à la capacité de recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Modernisation et entretien des installations et de l'équipement de recherche permettant de répondre aux exigences réglementaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Soutien technique pour le soin des animaux et la manipulation de substances dangereuses et de biorisques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section IV - Exigences réglementaires et normes d'agrément (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?
- dans quelle mesure doit-on respecter les exigences canadiennes et internationales quant à l'obtention d'un financement de recherche de source internationale?

La subvention nous permet d'assurer le bon fonctionnement de deux comités d'accréditation, soit le Comité d'éthique de la recherche (qui a évalué au cours de l'année cinquante-sept dossiers) et le Comité de protection des animaux (analyse ou renouvellement de quarante-cinq protocoles au cours de l'année). Ces deux comités sont chargés de mettre en place des règles et procédures pour respecter les exigences des divers organismes en la matière, et d'en assurer le suivi.

L'accroissement des activités de recherche à l'UQAR, de même que le resserrement des normes en matière d'éthique de la recherche, se traduisent par une pression accrue sur les membres des comités concernés. En plus d'évaluer dossiers et protocoles, le CPA a veillé au suivi du programme de formation générale sur l'éthique dans l'utilisation des animaux de recherche. L'importance de ces comités, dont la subvention assure la survie, n'est donc plus à prouver à l'UQAR.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier **P0071**

Section V - Propriété intellectuelle

Dépenses

Votre subvention a-t-elle été investie, partiellement ou totalement, dans les catégories ci-dessous?

Veillez noter que A et B ne sont pas exclusives (si, pour une catégorie, vous avez investi dans des dépenses actuelles et nouvelles, cochez à la fois A et B).

Catégorie de dépenses	A) La subvention a couvert des dépenses actuelles	B) La subvention a couvert de nouvelles dépenses (non couvertes par la subvention auparavant)	C) La subvention n'a pas couvert cette catégorie	Indiquez dans quelle catégorie votre subvention pour l'année 2013-2014 a été investie majoritairement?
1. Création, agrandissement ou maintien d'un bureau de transfert des technologies ou d'un service semblable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Administration des demandes de brevets d'invention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Soutien administratif pour l'obtention des licences d'exploitation de la technologie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Administration des ententes et des partenariats avec l'industrie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Administration d'ententes et de partenariats établis avec le secteur public (fédéral, provincial ou municipal, y compris sur la santé, l'éducation et les services sociaux)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section V - Propriété intellectuelle (suite)

Énoncé d'impact

Veillez expliquer la façon dont les dépenses inscrites à ce domaine prioritaire ont permis à votre établissement d'enseignement (et à ses partenaires de recherche en santé, le cas échéant) de maintenir ou d'améliorer sa capacité d'entreprise de recherche. Les questions suivantes peuvent aiguiller vos réponses :

- quel impact les investissements de votre subvention ont-ils eu?
- y a-t-il d'importants changements par rapport à l'année précédente?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux chercheurs?
- en quoi ces investissements sont-ils essentiels aux administrateurs de recherche universitaires?
- que se serait-il produit si vous n'aviez pas pu engager ces dépenses?
- quels sont les principaux éléments de coût de cette catégorie?

La promotion des expertises et des réalisations de nos professeurs auprès de la communauté socioéconomique joue un rôle prépondérant dans l'initiation de nouveaux partenariats de recherche et de valorisation.

L'agent de valorisation, en collaboration avec le Service des communications, a organisé plusieurs activités de promotion de la recherche visant à établir des partenariats et à valoriser les travaux réalisés par nos professeurs. Cet agent participe régulièrement à des activités de réseautage et de maillage avec le milieu. La subvention finance le salaire de cet agent au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche. Cet agent constitue une interface privilégiée entre le monde socioéconomique et les unités de recherche. Il se consacre principalement à la création de partenariats avec le milieu, à la valorisation de la recherche et aux transferts de connaissances technologiques.

La subvention nous permet de financer une partie des coûts associés à notre implication dans la société de valorisation VALÉO, qui a le mandat d'assurer la maturation commerciale des résultats de recherche de nos professeurs et de veiller à la prise de brevets.

La subvention nous permet également de supporter les coûts administratifs de gestion de la propriété intellectuelle dans le respect des règles internes.



Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section VI - Impacts généraux

Il est fortement suggéré que le Vice-président de la recherche (ou l'équivalent) réponde aux questions suivantes, qui se rapportent aux impacts généraux de la subvention des coûts indirects.

1. Attraction et rétention des chercheurs

La subvention des coûts indirects a-t-elle aidé votre établissement à attirer et retenir des chercheurs de grande qualité?

Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

Il est évident que le programme des coûts indirects du fédéral est un élément clé qui permet d'être davantage concurrentiel quant à l'appui offert pour soutenir la recherche à l'UQAR et notamment, pour donner accès à des ressources bibliographiques (bases de données électroniques) en plus grande quantité et qualité. Nous avons identifié trois créneaux d'excellence en recherche, soit la nordicité, les sciences de la mer et le développement régional. Notre capacité d'attraction et de rétention est particulièrement élevée dans ces créneaux forts grâce à un environnement de recherche dynamique.

L'UQAR compte un institut, deux regroupements stratégiques, seize chaires, quatre groupes ainsi que quatre laboratoires institutionnels. Il est donc certain que le dynamisme et la qualité de la recherche à l'UQAR ne peut qu'attirer des chercheurs de partout dans le monde et que la subvention des frais indirects nous aide à gérer la croissance de nos activités dans ce domaine.

2. Obtention de fonds additionnels

La subvention des coûts indirects a-t-elle contribué directement à la capacité de votre établissement à obtenir des fonds additionnels pour soutenir l'environnement de recherche?

Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

Grâce au présent programme, l'UQAR se positionne de mieux en mieux sur le plan de la recherche à travers le soutien qu'elle offre à ses professeurs. Le financement de la recherche obtenu pour l'ensemble de l'UQAR dépasse les vingt millions de dollars en 2013-2014.

La hausse du financement de la recherche à l'UQAR au cours des dernières années s'explique par l'excellente performance des professeurs auprès des organismes subventionnaires et l'augmentation de leur participation au développement de la recherche. De plus, ces professeurs sont soutenus par des équipes de professionnels qui s'investissent également dans les activités de recherche en soutien aux professeurs. La subvention permet de financer en partie ces équipes en support et ainsi, d'augmenter les fonds recueillis.



Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section VI - Impacts généraux

3. Réorientation des fonds

Pour un grand nombre d'établissements, l'impact différentiel du Programme des coûts indirects se limite non seulement aux résultats issus de l'investissement de la subvention comme telle, mais inclut également les impacts des investissements engagés lorsque l'établissement redirige ses propres fonds au niveau des secteurs non couverts par la subvention. Ces impacts peuvent se manifester dans le secteur de l'appui à la recherche ou encore dans la capacité qu'a maintenant l'établissement de satisfaire d'autres aspects de son mandat.

Votre établissement a-t-il pu réorienter ses propres fonds grâce au Programme des coûts indirects?

Oui Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez fournir une explication.

La croissance exceptionnelle de la recherche à l'UQAR ces dernières années exerce une pression soutenue sur le personnel affecté au soutien de cette dernière. Sans le programme des coûts indirects, le financement au soutien de la recherche lié aux subventions fédérales devrait se faire à même les subventions de fonctionnement allouées pour l'enseignement ou le soutien à l'enseignement, celles-ci étant comprimées de façon importante par le gouvernement provincial. Le programme nous a permis de réaffecter des sommes pour améliorer nos services de support à l'enseignement (aide à la réussite, services aux étudiants, nouvelles technologies de l'information, etc) et aussi à la création de nouveaux postes de professeurs.

Ce programme nous est vraiment indispensable pour maintenir la qualité des services, tant pour la recherche que pour l'enseignement, en ce sens qu'il nous évite de prélever des ressources allouées à l'enseignement et à son soutien afin de pouvoir allouer les ressources nécessaires au soutien de la recherche, à son développement et à sa promotion

4. Autres retombées

Si le programme des coûts indirects a eu d'autres retombées sur votre établissement, veuillez fournir des explications à ce sujet.

Rapport sur les résultats

Numéro de dossier P0071

Section VII - Exigence de divulgation publique pour les établissements

À partir du 30 juin 2012, les établissements doivent afficher dans leur site Web quelques éléments d'information sur les coûts indirects de la recherche et sur le Programme. Veuillez indiquer ci-dessous l'adresse de la page web où se trouve cette information.

Section VIII - Vos commentaires

Veuillez signaler les problèmes que vous avez rencontrés concernant le Programme des coûts indirects, suggérer les améliorations à y apporter ou souligner certaines réalisations rendues possibles au sein de votre établissement grâce à celui-ci.

Ce programme est un élément important de notre capacité à soutenir et à développer la recherche à l'UQAR. Sa flexibilité nous permet de soutenir les activités que nous croyons les plus structurantes en appui à la recherche compte tenu des contraintes qu'imposent les organismes impliqués. Il est primordial pour nous que ce programme conserve sa flexibilité qui permet à chaque établissement d'orienter ses efforts dans les secteurs qu'il juge les plus importants. Il s'agit d'une forme de reconnaissance du caractère spécifique d'un établissement.

L'UQAR est dorénavant identifiée comme chef de file dans le domaine des sciences de la mer au Canada. Ce secteur nous fait connaître au niveau mondial, comme le prouve l'entente signée en 2013-2014 avec l'Argentine. Nous nous imposons également de plus en plus comme un des leaders de la recherche en milieu nordique au Canada. Il est clair dans notre esprit que le présent programme n'est pas étranger à ces réalisations. Cependant, nous devons du même souffle admettre que nous souffrons d'un sous financement important et que nous pourrions faire encore davantage si nous avions un appui supérieur.

Nous sommes actuellement en période de renouvellement du corps professoral et cette situation a un impact sur l'ensemble des activités liées à la recherche. Le support à fournir aux nouveaux professeurs est plus important, que ce soit pour la diffusion d'occasions de financement, l'accompagnement à la préparation de demandes de subventions, le suivi administratif, le traitement des demandes de remboursement en lien avec les déplacements, l'information à fournir sur les nombreux programmes et leurs règles spécifiques, etc. Il est donc primordial pour nous, en cette période de mouvance, de pouvoir compter sur un financement de nos frais indirects de recherche pour poursuivre notre croissance et notre développement en recherche tout en évitant de fragiliser les finances de notre établissement. Rappelons que le programme, comme le démontrent de nombreuses études de l'AUCC, ne couvre qu'une partie des frais indirects de recherche.

L'expertise acquise par ses professeurs et la contribution au développement des connaissances dans ses axes majeurs de recherche confèrent un statut international à l'UQAR. Pour conserver cette position, il importe de maintenir et même d'intensifier le soutien financier et plus particulièrement, le financement des frais indirects de recherche.